

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

**Objet : Adoption de la convention « Destination Baie de Somme Picardie maritime »**

L'an deux mille vingt et trois, le 13 mars, le comité syndical du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, convoqué le 6 mars, s'est réuni dans l'espace de conférence Max Lejeune de l'immeuble Garopôle sous la présidence de Patricia POUPART.

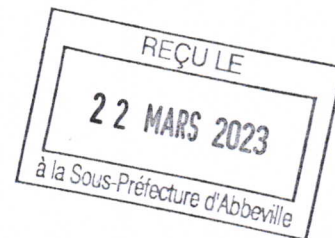
Etaient présents : Eric Baledent, Antoine Berthe, Jean-Pierre Boudinelle, Yves Butel, Emmanuel Delahaye, Dominique Delannoy, Philippe Delaporte, Pascal Demarthe, Anne-Marie Dorion, Mathieu Doyer, Bernard Duquesne, Denis Durot, Joël Farcy, France Fongueuse, Jean Gorriez, Guy Hazard, Claude Hertault, Claude Jacob, Jean-paul Lecomte, Jean-Jacques Leleu, Jean-Charles Martel, Jocelyne Martin, Christophe Mennesson, Eric Mouton, Arnaud Petit, Patricia Poupart, Laurent Pruvot, Henri Sannier, Guy Taeck, Jacky Thueux, Catherine Tschanz, Christine Vanhée,  
Etaient excusés ayant donné pouvoir : Madame Sabrina Holleville-Milhat, Monsieur Emmanuel Maquet.

Madame la Présidente ouvre la séance et propose de désigner Monsieur Eric Kraemer en qualité de secrétaire de séance conformément au texte en vigueur.

Délibération n°TD/CS.23.10

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- ✓ D'approuver la convention ayant pour objet d'établir les règles de gouvernance de la démarche « Destination Baie de Somme Picardie maritime » entre les 9 partenaires ainsi que les modalités de financement des actions qui seront engagées sur la période 2022-2023.
- ✓ De valider le budget prévisionnel 2022-2023
- ✓ De valider le budget prévisionnel 2023-2024



Pour Extrait conforme,

La Présidente,  
Patricia POUPART